

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 20 OCTOBRE 2017

L'an deux mil **dix-sept** et le **vingt octobre** à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, Maire,**

Présents : Mmes BERSANS, BRUN, CLASTRE, HOURS, MM. MARSAGUET, DUPOUY, PIAT, TIRET-CANDELE, MICHON, BERNADAS, VALTON, SANCHEZ.

Absents-excuses : Mme LACAVE-PISTAA (pouvoir à Mme HOURS), M. MEGE

Mme BERSANS a été nommée secrétaire.

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 août 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents + 1 pouvoir

2°) Cimetière : signature d'un contrat de transaction

Mme le Maire rappelle que la gestion du cimetière est une compétence communale. Les archives sont très anciennes et comportent quelques omissions ce qui a conduit à attribuer une concession qui avait déjà fait l'objet d'un titre de propriété.

Afin de réparer son erreur, la commune a trouvé un terrain d'entente avec la famille et les parties vont signer un contrat de transaction.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents + 1 pouvoir

3°) Organisation du régime de travail à temps partiel

Mme le Maire rappelle que les agents de la commune peuvent demander à travailler à temps partiel.

L'adjoint technique a sollicité une autorisation pour travailler à temps partiel à raison de 50 % de son temps plein à compter du 1^{er} novembre 2017. Sa demande a été dans un premier temps, soumise à l'approbation du Comité Technique Paritaire et a reçu un **avis favorable** du collège des représentants du personnel et du collège des représentants des collectivités.

6°) Divers

a) Cimetière :

Mme le Maire fait remarquer que le mur du cimetière se fend. A surveiller.

b) Ecole :

La rentrée scolaire s'est bien passée. Le corps enseignant est composé de six professeurs car certains travaillent à temps partiel. 54 enfants sont rentrés en septembre, 2 enfants rentreront après les vacances de la Toussaint et trois enfants rentreront en janvier 2018.

Des parents d'enfants fréquentant le collège ont demandé à ce que leurs enfants puissent bénéficier des services de la garderie. En tant que service public, la commune est en droit de les accueillir. La prestation sera facturée aux parents en fin de mois.

c) Voirie :

Des travaux d'entretien de la voirie auront lieu chemin du moulin de Lasahitte, chemin du Pont de côte, chemin du moulin, chemin Capuret et chemin de Chin.

Les abris bus en bois vont être rénovés.

d) Vendanges des vignes de la mairie :

Jeudi 12 octobre 2017, les enfants de l'école, accompagnés de leurs professeurs sont venus vendanger les vignes situées face à la mairie. Très belle journée et tout le monde était enchanté.

e) Cantine :

Le piano de la cantine a été remplacé par un four à vapeur et des plaques à induction. Le tout est financé par l'Agglomération de PAU.

N'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 22 h 45

Les délibérations du Conseil Municipal le cas échéant et le présent compte-rendu seront affichés en mairie.